



# VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 décembre 2019

Cette petite brochure virtuelle est éditée après chaque conseil municipal afin de vous communiquer les principales délibérations qui y ont été votées et qui concernent les Watrelosiens.



## Réhabilitation au Beck-Avelin : le calendrier est fixé

Avant que ne débute l'examen de l'ordre du jour, le maire a informé l'assemblée du calendrier de déconstruction/réhabilitation des bâtiments du Beck/Avelin, opération de démolition des 30 logements (entrées E, F et G), la construction de 34 logements locatifs et 10 logements PSLA, et la réhabilitation de 45 logements.

Les travaux de démolition pourraient intervenir dès juin 2020 si les locataires restants ne s'opposent pas à leur déménagement (trois propositions de relogement leur seront soumises). Quant à l'opération de construction et de réhabilitation, les travaux sont programmés pour septembre 2021.

---

## Travaux d'été dans les lycées Zola et Savary

Le maire a également indiqué que le président du Conseil régional, institution qui prend notamment en charge la gestion des lycées, lui avait écrit pour faire le point sur les travaux réalisés cet été au lycée Zola (réfection de la toiture du bâtiment des logements de fonction) et au lycée Savary (travaux de peinture des murs et des portes des salles des professeurs, de câblage informatique et électrique, de rénovation de châssis, et de pose d'une protection collective en toiture).

Le coût total s'élève à 243 800 €.

---

## Le budget 2020 est voté

Comme d'autres communes, Watrelos a fait le choix de voter le budget 2020 avant la fin de l'année : c'était bien évidemment la principale délibération inscrite à l'ordre du jour de cette séance du conseil municipal.

Ce budget se monte à 60,7 millions d'euros (52,9 millions en fonctionnement et 7,7 millions en investissement) : il est en hausse pour le fonctionnement des services et pour l'investissement.

Selon le maire Dominique Baert qui l'a présenté à ses collègues, il améliore l'autofinancement, « ce qui consolide en profondeur les comptes de la Ville ». La Municipalité fait également le choix de baisser la taxe foncière de 0,8 % grâce à des recettes en hausse, lesquelles permettront également de revenir à six semaines de centres aérés cet été, d'envoyer les écoliers à la piscine à Roubaix (lycée Baudelaire et Thalassa) et de renforcer les dispositifs de sécurisation et de maintien de la propreté (parcs, week-ends, manifestations publiques).

Les subventions aux associations seront en très légère hausse – les deux acteurs majeurs de l'action sociale, Acti'Jeunes et l'association des centres sociaux, bénéficieront chacun de 10 000 euros supplémentaires.

Quant au stock de dette, il continue de baisser et passe sous la barre des 56 millions (55,8 millions fin 2020).

Du côté des investissements, « les chantiers incontournables sont connus, a complété le maire : les travaux d'accessibilité se poursuivent pour les écoles (Condorcet, Lavoisier, Jean Zay) pour 250 000 €, tout comme la modernisation de l'éclairage public (40 000 €) ».

Il faut aussi prévoir les travaux de dédoublement des classes de grande section maternelle à la rentrée de septembre (mesure gouvernementale), la participation annuelle aux travaux de la ZAC Centre ville (280 000 €), la modernisation informatique (30 000 €), l'achat de véhicules pour les services (160 000 €, avec notamment l'achat de deux nettoyeuses à pulsion d'eau), ou la poursuite de l'extension programmée du réseau de vidéoprotection (200 000 €, dont une subvention MEL de 100 000 €)

Tout cela sans oublier l'entretien du patrimoine (deuxième phase de la toiture de la salle des jeux de tradition pour 80 000 €, réfection des allées du parc pour 60 000 € et du cimetière du centre pour 40 000 €, ou les investissements structurants comme l'engagement de la deuxième phase de la salle de spectacles (1 million inscrit) ou la remise en état de la salle de sports Jean-Zay (500 000 €).

---

## Politique de la Ville : programmation 2020 du volet watrelosien

Cette politique publique en faveur de la cohésion sociale et urbaine est portée par la Métropole européenne de Lille et décliné à l'échelle watrelosienne à travers une convention.

Ce contrat conclu sur la période 2015-2020 a été prolongé jusqu'en 2022. Il fait l'objet d'une réactualisation qui a permis de réaffirmer ses objectifs, notamment sur le volet emploi et insertion, sur le soutien de la réussite éducative et en matière de prévention de la délinquance et des radicalités.

Les crédits spécifiques sont fléchés sur les deux quartiers prioritaires : centralité de Beaulieu et Villas-Couteaux (les anciens quartiers prioritaires du précédent Contrat Urbain de Cohésion Sociale sont désormais dénommés quartiers de veille).

La Région des Hauts de France a redéfini son nouveau cadre d'intervention en faveur des quartiers Politique de la Ville : les Projets d'Initiatives Citoyennes (PIC), le programme de Soutien Régional à l'Emploi et à l'Innovation (SREI), ainsi que les opérations Nos Quartiers d'Été (NQE) pourront soutenir des projets déployés sur l'ensemble des quartiers prioritaires qu'a définis la Ville au sein de sa convention territoriale, en incluant les quartiers dits de veille.

La programmation 2020 du volet watrelosien du contrat de ville votée par les élus watrelosiens s'appuie sur six orientations du projet watrelosien : le développement économique, l'emploi et l'insertion ; l'éducation et la parentalité ; la santé ; la sécurité et la prévention de la délinquance et des radicalités ; le bien vivre ensemble ; le cadre de vie.

## Convention pluriannuelle des NPNRU de la MEL

Après un conventionnement avec l'ANRU et les partenaires dans le cadre du protocole de préfiguration en novembre 2016 qui fixait les grandes orientations stratégiques des projets de renouvellement urbain sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, il y a lieu de passer à la phase de contractualisation financière des projets inscrits dans la convention pluriannuelle.

Les éléments qui composent cette convention ont fait l'objet d'une validation de l'ANRU lors de différents comités d'engagements. Deux objectifs majeurs pour la MEL : contribuer au rééquilibrage du territoire et repositionner les quartiers du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain dans le développement de la Métropole ; assurer le développement durable des quartiers, générateurs de développement économique, d'innovation et de cohésion sociale.

Cette convention présente le contexte et les objectifs de renouvellement urbain poursuivis à l'échelle métropolitaine avec une déclinaison au niveau local. Elle fixe également les enveloppes financières prévisionnelles des partenaires pour les opérations programmées, prévoit les modalités de suivi des projets et les conditions d'application de la convention pluriannuelle. Le projet de renouvellement urbain au cœur des Villas inscrit dans la convention vise notamment l'habitat et l'aménagement des espaces publics. En ce qui concerne le volet économique qui a contribué à relancer l'attractivité du quartier, il a été réalisé par des opérateurs privés.

Eléments programmatiques du PNRU des Villas : démolition de 120 logements square Dufy, dont 80 (barres Dufy et Ardoise) financés par l'ANRU dans la période 2020-2024 (le financement de l'immeuble Gypse par l'ANRU sera étudié ultérieurement) ; reconstruction de 78 logements (63 maisons individuelles, 1 collectif de 15 logements) regroupant une programmation de 54 accessions libres, 12 accessions sociales et 12 contreparties Action Logement ; les typologies sont réparties en 12 % de T2, 8 % de T3 et 80 % de T4) ; aménagement des espaces publics (création de voiries, d'un parc central)

La convention présente un projet d'ensemble qui se déroulera en trois phases sur la durée de la convention. En revanche, les montants repris dans la maquette financière prévisionnelle portent donc sur les deux premières phases Dufy et Ardoise. La troisième phase fera l'objet d'une clause de revoyure.

Sur le plan financier, la convention pluriannuelle prévoit pour la réalisation des programmes les enveloppes financières suivantes : au niveau métropolitain, le coût estimatif de la première étape de conventionnement pour les projets métropolitains (non compris les projets de Roubaix et une partie des projets de Lille qui feront l'objet d'une deuxième étape de contractualisation) est estimé à 1,238 milliards d'euros, financement assuré notamment par les bailleurs sociaux (Villogia, LMH, Partenord... ) à 40 %, l'ANRU à 23 %, la MEL à 17 % (215 millions), les villes à 8 % ; au niveau de la Région et autres, les informations restent à venir ; au niveau local : PRU des Villas phase 1-DUFY et phase 2 –ARDOISE.

Coût prévisionnel du projet urbain de Watrelos pour les deux premières phases : environ 28 millions HT.

Montant estimatif de l'aménagement sous Maîtrise d'ouvrage Ville : 1 650 473 € HT.

Subvention ANRU : 458 318 €

Subvention Région : 600 000 €.

Part finale Ville : 592 155 € HT.

## Réalisation d'une fresque à la mémoire de Coluche

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la Ville a souhaité réaliser diverses fresques, notamment sur les grands axes. Ainsi, plusieurs œuvres sont venues embellir nos quartiers ; il est à présent projeté de peindre un portrait de Coluche sur le poste de distribution publique d'électricité appartenant à ENEDIS au 152 rue du Commandant Bossut. Les élus ont voté la signature d'une convention de partenariat entre la société ENEDIS et la Ville.

## Séjours en gîtes : les tarifs

Le paiement des participations aux dépenses de fonctionnement durant les séjours en gîtes s'effectue par les familles en prépaiement au guichet unique : pour 2020, le tarif sera de 18 euros la nuitée (+ 1 euro d'augmentation) par enfant. Les règlements par chèques vacances seront acceptés ; aucun remboursement ne sera accepté sauf en cas de force majeure.

## Participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement des écoles sous contrat d'association

Le Conseil municipal fixe chaque année la participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement par élève watrelosien scolarisé dans les classes élémentaires et maternelles des écoles privées (sous contrat d'association).

En mai dernier, à l'issue d'une année d'arbitrages contradictoires entre la ville et les OGEC, le Préfet publiait un arrêté détaillant les dépenses que la Ville avait pour obligation d'intégrer à sa participation financière pour les écoles L'Enfant Jésus, Lacordaire, Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de la Mousserie pour les années scolaires 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018.

Désormais dans les dépenses scolaires sont intégrés, comme l'a souhaité la Préfecture, notamment la quote-part des jeux extérieurs situés dans les cours des écoles maternelles, le transport scolaire ou les charges à caractère général liées à l'enseignement dans les frais d'administration générale.

D'autre part, la loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019 a abaissé l'âge de l'instruction obligatoire de six à trois ans. En conséquence, les communes doivent participer à parité aux dépenses de fonctionnement des écoles maternelles privées sous contrat avec

l'État à partir de la rentrée scolaire 2019 (ce qui était déjà le cas à Wattrelos).

Ainsi, pour tenir compte des obligations de la ville, les élus ont fixé la participation de la Ville au niveau exact de la parité (tel que calculée par les services préfectoraux) du coût d'un élève public en élémentaire et en maternelle.

Pour 2019, le calcul s'établit à partir des données de l'année 2018 : 521,70 euros pour les élèves d'élémentaire et 846,07 euros pour les élèves de maternelle.

Par ailleurs, les classes spécialisées des écoles sous contrat continuent de bénéficier d'une aide complémentaire fixée à 1 200 euros.

---

## Compte-rendu des votes

o Désignation du secrétaire

Adoptée à l'unanimité

o Procès-verbal du 13 novembre 2019

Adopté à l'unanimité

### **Rapporteur : Monsieur le Maire**

1 - Présentation du Budget Primitif 2020

#### VOTE SUR LES SUBVENTIONS

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Ne participent pas au vote :

#### Pour les Centres Sociaux

Mme Myriam DE SMEDT, M Georges PRPIC

POUR : 38 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

#### Pour l'association « Acti'Jeunes »

MM Jean VANDOORNE, Tarik MEKKI et Mmes Annie CHANTRIE (+ procuration Juliette KERAUDY), Eugénie LECLUSE, Zohra REIFFERS

POUR : 34 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

#### Pour l'association « Avenir Jeunesse – Mission Locale »

MM Robert BEDART, Brice WETE-MATOUBA, Tarik MEKKI, Karl MONRABAL, Mme Eugénie LECLUSE

POUR : 35 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

#### Pour la Caisse des Ecoles

M Georges PRPIC et Mme Sylvie ZAIDI

POUR : 38 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

#### Pour le CCAS

Mmes Danielle CUCHERE (+ procuration Eugénie LECLUSE), Annie CHANTRIE (+ procuration Juliette KERAUDY), Zohra REIFFERS, Palma BONTE, MM Dominique BAERT, Tarik MEKKI

POUR : 32 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Pour l'OMEP

MM Jean VANDOORNE, Georges PRPIC, Jacques DELFOSSE, Tarik MEKKI et Mme Lina DJAFER-CHERIF

POUR : 35 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Pour l'Office de Tourisme

MM Guy-Noël LEMAY, Henri CALONNE, Jean VANDOORNE et Mme Eugénie LECLUSE

POUR : 36 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Pour le Comité des Fêtes du Touquet

Madame Laurence SUEUR

POUR : 39 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Pour le Comité des Œuvres Sociales

Mme Marie-Christine RINGOTTE

POUR : 39 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Pour le Damier club de Wattrelos

M Gilbert CHARLES

POUR : 39 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Pour le SIAVIC

Monsieur Henri GADAUT

POUR : 39 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

VOTE SUR LE BUDGET

POUR : 33 VOIX

CONTRE : 7 VOIX Mmes BLAIN, VANGERMEERSCH, VERHELLE, ACQUART, DEBLOCK,  
MM DE KETEL, PULEO

ABSTENTION : / VOIX

2 - Budget communal – Vote du taux des 3 taxes pour 2020

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Madame RINGOTTE M.Christine, Adjointe au Maire**

3 – Personnel municipal – ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade année 2019

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

4 – Personnel municipal – modification du tableau des effectifs – création de postes

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Monsieur MONRABAL Karl, Adjoint au Maire**

5 – Exploitation des marchés de plein air – Révision annuelle des tarifs

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Madame Myriam DE SMEDT, Adjointe au Maire**

6 – Suppression de l'activité de remise en forme au Centre Socio-Educatif

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

7 – Versement de la subvention du contrat Enfance Jeunesse – solde année 2018 – Acti-jeunes

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

8 – Versement de la subvention du contrat Enfance Jeunesse – solde année 2018 – Centres sociaux de Watrelos

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

9 - Politique de la ville – Programmation 2020 du volet watrelosien du contrat de ville

POUR : 35 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : 5 VOIX Mmes BLAIN, VANGERMEERSCH, VERHELLE, ACQUART, M DE KETEL

**Rapporteur : Monsieur LEFEVRE Daniel, Adjoint au Maire**

10 – Avenant au dispositif métropolitain de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

11 – Requalification du centre-ville de Watrelos – Convention tripartite entre la Métropole Européenne de Lille, la Ville de Watrelos et la SEM Ville Renouvelée – Avenant n° 1

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Madame Michèle COUELLE, Adjointe au Maire**

12 – DSP Marché d'approvisionnement – Exploitation des ducasses, fêtes foraines, autres Occupations du domaine public – Révision annuelle des tarifs

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Monsieur Robert BEDART, Conseiller Municipal Délégué**

13 - Réalisation d'une fresque – convention de partenariat avec ENEDIS

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Madame Lina DJAFER-CHERIF, Conseillère Municipale Déléguée**

14 – Relations extérieures – Aides financières pour des projets d'échanges 2019

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Monsieur Guy-Noël LEMAY, Conseiller Municipal Délégué**

15 – Recensement partiel de la population 2020 – Règlement des dépenses

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

16 – Règlement intérieur des cimetières communaux de Watrelos

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

17 – Cimetières – Barèmes des concessions et des droits divers à compter du 1er Janvier 2020

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Madame Sylvie ZAIDI, Conseillère Municipale Déléguée**

18 – Séjours en gîtes – Participation des familles aux dépenses de fonctionnement

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

19 – Décision Modificative n° 4 de 2019

POUR : 38 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : 2 VOIX Mme DEBLOCK, M PULEO

20 – Participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement des écoles sous contrat d'Associations

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

21 - Convention pluriannuelle des NPNRU de la MEL

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

22 – Conclusion d'avenant à la convention avec l'Association Acti'Jeunes

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

23 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Association des Centres Sociaux

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

24 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Office de Tourisme

Ne prend pas part au vote : M LEMAY (+ procuration Jean VANDOORNE)

POUR : 38 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

25 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Office Municipal de l'Education Permanente

Ne prend pas part au vote : M VANDOORNE

POUR : 39 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

26 - Conclusion d'avenant à la convention avec .le Comité des Œuvres Sociales du personnel

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

27 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Office Municipal des Sports

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

28 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Association Cow Handball et l'Office Municipal des Sports

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

29 - Conclusion d'avenant à la convention avec la Mission Locale

Ne prend pas part au vote : M. MEKKI

POUR : 39 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX